Amélioration du bien-être des enfants et des personnels durant les temps de cantine et de récréation

Afin de favoriser un « mieux vivre ensemble » durant les temps de cantine et de récréation, une réunion a réuni des représentants des parents d'élèves, les personnels communaux, Monsieur le Maire ainsi que l'adjoint aux affaires scolaires.

Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur les conditions des enfants et de travail des personnels municipaux, et d'identifier des mesures susceptibles d'améliorer le bien-être de chacun durant ces temps de vie collective.

À l'issue de ces échanges, plusieurs actions ont été conjointement retenues :

- **Proposer des formations aux agents municipaux**, afin de leur permettre de mieux appréhender et gérer les situations complexes pouvant survenir dans leurs relations avec les enfants.

- **Installer un dispositif de mesure du niveau sonore**, équipé de témoins lumineux, afin de permettre aux enfants et aux adultes de visualiser les différents niveaux sonores et de favoriser un meilleur confort auditif au sein de la cantine.

- **Mettre en place un dispositif de diffusion musicale**, afin de contribuer à créer une atmosphère plus apaisée et agréable pendant les repas.

- **Mettre à disposition, sur le site internet de la mairie, un questionnaire à destination des parents d'élèves**, afin de recueillir leurs observations, leurs ressentis concernant les sujets abordés dans la présente communication.

- **Mettre en œuvre une procédure permettant l'application de l'arrêté municipal** (document joint n° 2029-1829J), qui fixe les règles de fonctionnement des temps de restauration, de garderie et d'étude surveillée.

Cette procédure prévoit notamment un "suivi du comportement des enfants" et, en cas de manquements répétés ou particulièrement importants aux règles de vie collective, pourra conduire à des mesures pouvant aller jusqu'à une "exclusion temporaire de la cantine"

Ces différentes mesures ont pour objectif commun de favoriser un cadre serein, respectueux et bienveillant, permettant aux enfants comme aux personnels de vivre ces temps collectifs dans les meilleures conditions possibles.